



Site du Canton de Berne
Police cantonale bernoise



Lutte contre la criminalité

Statistique

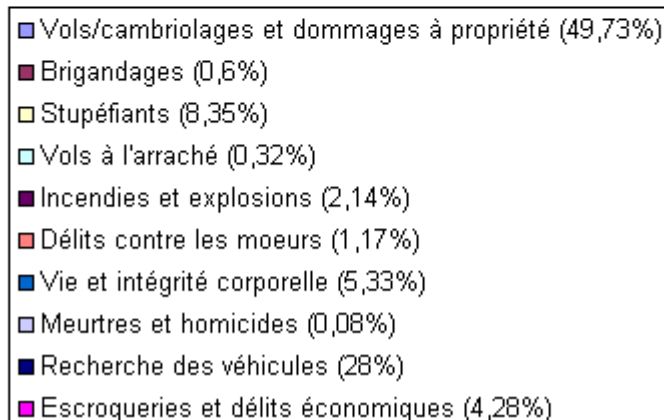
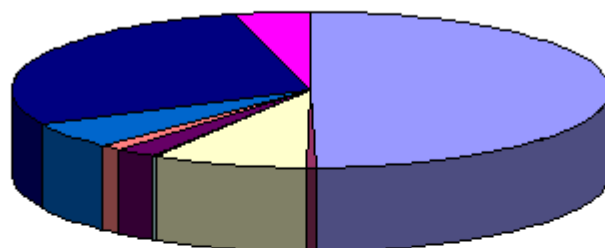
Statistique de la criminalité 1999 de la police cantonale bernoise

Moins d'infractions - plus de violence criminelle

cpb. En 1999, 34'128 infractions ont été recensées dans le canton de Berne (sans la ville de Berne), soit 5,2 pour cent de moins que l'année record 1998. Si les cambriolages et les vols ont diminué, la violence criminelle – homicides, infractions contre les moeurs, brigandages et vols à l'arraché – a en revanche augmenté. Une hausse a également été constatée dans le domaine des infractions à la loi sur les stupéfiants.

L'année dernière, le nombre d'infractions enregistrées par la police dans le canton de Berne s'est élevé à 34'128, soit 1'857 de moins qu'en 1998. Ces chiffres ne contiennent pas les infractions commises sur le territoire de la ville de Berne, ni les délits de circulation, ni les infractions du code pénal accessoire, à l'exception de la loi sur les stupéfiants.

Statistique de la criminalité 1999



Violence criminelle

Par rapport à 1998 (19 cas), le nombre d'homicides (y compris les tentatives), soit 28, a fortement augmenté, trois cas n'ayant pas encore été élucidés jusqu'à ce jour. Le nombre de brigandages a passé de 156 à 206 et celui des vols à l'arraché de 77 à 110. Ces chiffres font apparaître une criminalité croissante toujours plus violente dans le domaine de l'intégrité corporelle. Les dénonciations pour infraction contre les moeurs ont une nouvelle fois marqué une hausse frappante, passant de 365 à 399. Tout spécialement les actes d'ordre sexuel avec des enfants ont augmenté, à savoir de 102 à 131. Le nombre des viols a passé de 37 à 43.

Vols et cambriolages

Les 49,73 pour cent des infractions, ou 16'973 cas, concernaient des cambriolages, des vols et des dommages à la propriété. Cela représente une diminution de 7,7 pour cent par rapport à 1998. Après avoir atteint leur chiffre record en 1997, les cambriolages ont de nouveau diminué de 5,4 pour cent, pour atteindre 5'124. Cependant, les vols par effraction commis en bandes organisées et qui doivent être attribués principalement aux cambrioleurs roumains ont marqué une nouvelle augmentation en 1999. Dans ce domaine, une commission intercantonale a été mise sur pied à la demande de la police cantonale bernoise. Ces échanges d'informations ont permis de coordonner les enquêtes, dont certaines ont abouti à de beaux succès. Les vols, soit 7'789 (-6,1 pour cent), les vols à l'étalage, soit 1'326, (-17,6 pour cent) et les dommages à la propriété, soit 2'637, (-11,9 pour cent) ont également subi une légère baisse.

Le pourcentage des auteurs identifiés a régressé par rapport à l'année dernière, soit de 17,8 à 15,7 pour cent. En 1999, 4'705 auteurs (1'285 de moins qu'en 1998) ont pu être déférés à la justice, au nombre desquels l'on compte 45,3 pour cent d'étrangers (1998: 48,6 pour cent).

Vols de véhicules

En 1999, 9'554 dénonciations ont été rédigées pour vols de véhicules, soit, 6,6 pour cent de moins qu'en 1998. Seule la catégorie des motocycles dénote une augmentation, soit de 85 à 128. Les vols de voitures ont régressé de 17 pour cent et se chiffrent à 415, les vols de cyclomoteurs, de 10 pour cent et se montent à 1'193 et les vols de bicyclettes d'environ 5 pour cent et atteignent 7'818. Les vols de voitures sont le plus souvent en relation directe avec des séries de cambriolages commis principalement par des bandes de Roumains. En outre, des jeunes auteurs autochtones se sont davantage manifestés, en utilisant des véhicules non fermés à clef, seulement pour faire des tours.

Stupéfiants

Le nombre de dénonciations rédigées dans le domaine des stupéfiants a augmenté de 65 unités et atteint 2'850. Une nette augmentation a notamment été constatée dans les saisies de cannabis, ce qui s'explique par les opérations réitérées contre les producteurs et les propriétaires de boutiques de chanvre. Le nombre de décès dus à la drogue se monte à 22, légère augmentation par rapport à 1998 qui en comptait 19. Les personnes provenant des Etats des Balkans, avant

tout les requérants d'asile albanais et/ou les ressortissants de l'Ex-Yougoslavie séjournant illégalement en Suisse, contrôlent le marché de l'héroïne aussi bien au niveau des revendeurs de rues qu'aux échelons supérieurs de la hiérarchie. Le trafic de cocaïne est en revanche en mains des ressortissants de l'Afrique Noire. Quant aux produits dérivés du cannabis, le marché se trouve plutôt entre les mains des Suisses ou des étrangers de la deuxième génération ayant grandi dans notre pays.

Escroqueries et infractions économiques

Une augmentation des dénonciations, soit de 1'329 à 1'461 a été enregistrée dans le domaine des escroqueries et des infractions économiques; à relever que la plus grande augmentation réside dans les infractions concernant les abus frauduleux d'installations informatiques. La somme totale des délits, par rapport à l'année précédente, a en revanche diminué d'environ 24 millions de francs pour se chiffrer à 21 millions de francs.

(ko)



Police cantonale bernoise
<http://www.police.be.ch/site/fr/>
polizei.kommando@police.be.ch